



lensembleamateur45@gmail.com

<http://lensembleamateur45.wixsite.com/lensemble>

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ENSEMBLE AMATEUR 45

1er NOVEMBRE 2025

Présents : Monsieur Marc Chourret, représentant la municipalité de la Chapelle Saint Mesmin. Membres de l'association : 61

La Présidente ouvre l'Assemblée Générale Ordinaire 2025. Elle constate que, le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

1°) **Rapport moral et d'activités**, présenté par la présidente Sylvie Marmasse. Adopté à l'unanimité.

2°) **Rapport financier**, présenté par le trésorier Marc Franceschi. Les comptes ont été établis sur un exercice entier du 1^{er} juillet 2024 au 30 juin 2025. Le compte de résultat fait apparaître un excédent de 3427, 65 €. Le compte de trésorerie fait apparaître un disponible de 4 708,82. La trésorerie placée est de 2 000€. L'association a bénéficié d'une subvention de fonctionnement de 500€ et d'une subvention exceptionnelle de 500€, votées par le Conseil Municipal de La Chapelle Saint Mesmin. L'association a par ailleurs enregistré une contribution de 1 000€ sous forme de mécénat d'entreprise. Grâce à ces soutiens et à la fidélité de ses membres, l'association est financièrement autonome. La bonne santé financière de l'association sera utilisée pour assurer l'élaboration et la concrétisation de projets innovants. Aussi, pour l'année 2026, les tarifs resteront inchangés. Les documents comptables 2025 ont été vérifiés par la Trésorière Adjointe. Pour l'exercice 2025-2026, l'assemblée générale a élu Véronique Marty Thomas comme vérificatrice aux comptes.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité, l'assemblée générale vote le quitus au trésorier pour sa gestion.

3°) **Election du conseil d'administration** : Anne-Laure Bauer, Jocelyne Boureau, Marc Franceschi, Jocelyne Marchal, Sylvie Marmasse et Isabelle Thalmann, se représentent. Léa Courtin et Marie-Pierre Chourret n'ont pas souhaité présenter à nouveau leur candidature. Cyrille Marteau a présenté sa candidature. L'ensemble des candidats a été élu à l'unanimité.

Sylvie MARMASSE
Présidente



ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE ENSEMBLE AMATEUR 45

1er NOVEMBRE 2025

Les modifications des statuts ont porté principalement sur les modalités de renouvellement du conseil d'administration, sur la distinction entre cotisation d'adhésion et coût de participation aux activités, sur la clarification des rôles du conseil d'administration et du bureau. Les nouveaux statuts sont adoptés à l'unanimité par l'assemblée générale. Ils seront communiqués à la Préfecture et à la Mairie de La Chapelle Saint Mesmin.

Sylvie MARMASSE
Présidente

